

Dossier n° : P/2022/133



Wallonie

**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Ilyas Ozdemir demeurant rue Joseph Gélis 2 à 4820 Dison.

Le terrain concerné est situé rue Joseph Gélis 2 à 4820 Dison et cadastré Dison (1) section B n° 168N3.

Le projet consiste en "l'abattage d'un arbre afin de clôturer l'habitation par une haie vive" et présente les caractéristiques suivantes : application de l'article D.IV.40 alinéa 3 du CoDT : demande de permis impliquant un écart au permis d'urbanisation (abattage d'un arbre)

Le dossier peut être consulté le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21/11/2022 au 05/12/2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be